



SYNDICAT FRANCILIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## COLIS...QUE CELA NE SE TRANSFORME PAS EN MAL DE VENTRE... !

La CFDT a demandé l'ouverture d'une négociation avec la direction avec trois objectifs majeurs :

► *Retrouver un poste en adéquation avec son souhait.*

► *Priorisation pour retrouver des horaires d'après-midi, pour ceux qui le souhaitent, sur les deux prochaines années.*

► *Compenser financièrement les efforts d'adaptation demandés.*



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris

01 40 29 82 00

[www.cfdtsf3c.org](http://www.cfdtsf3c.org)

**Oui, le stress crée par le flou entretenu autour des activités de remplacement est réel. Beaucoup de questions et peu de réponses. On ne sait pas trop, telle est la réponse de la direction.**

Ainsi l'activité pouvant remplacer celle du colis n'est pas encore connue, ni évidemment le nombre de postes nécessaires à sa prise en charge. C'est donc une fermeture de service particulière puisque la reprise par la branche Colis ne permet pas de suivre son activité contrairement à ce qui est la coutume sur le Courrier (comme lors de la fermeture des Nec sur Brune).

**Il n'en reste pas moins que la CFDT demande que le Colis ouvre ses postes aux agents concernés.**

Pour le moment peu de possibilités s'offrent aux agents en dehors de la distribution. Là aussi, la CFDT demande l'élargissement des possibilités de reclassement aux autres PPDC ou PIC.

Conscient de la difficulté d'intégrer la distribution quand on a travaillé autant de temps sur des horaires différents de ceux de la piétonne, la CFDT souhaite que la possibilité de retrouver leurs horaires antérieurs leur soit proposée au cas où la transition serait trop difficile.

### **Et pour compenser tout ça ?**

Il est clair qu'une page se tourne pour la majorité des agents concernés, puisqu'il est évident qu'il n'y aura pas suffisamment de postes offerts pour que tous restent sur des horaires identiques sur Brune PPDC. Et ce n'est pas un effort mineur qui est demandé (y compris pour les agents des lignes) ! La CFDT a donc demandé l'ouverture d'une négociation dès l'annonce de la fermeture du service.

Ce que la CFDT souhaite voir apparaître dans la négociation :

- Une compensation financière pour tous les agents concernés
- Une prime supplémentaire pour ceux qui feront le choix de la distribution.
- La priorité pour ceux qui souhaiteraient revenir sur leurs horaires initiaux en cas de changement.
- Un accompagnement particulier pour ceux proches de la retraite.

**Ces mesures s'ajoutent évidemment à celles liées à l'accord national distribution. La CFDT vous tiendra informé des avancées obtenues sur ces sujets.**